

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 16 DECEMBRE 2019

Convocation du 02/12/2019

20h30. Nombre d'élus en exercice : 9 - Présents 7 - Votants 7

Présents : ROSSIGNOL Patrick, LACAZE Richard, DURAND Jacques, BOUSQUET Daniel, MOESSNER Joël, LEDOUX Maxence, LOUP Gilles.

Absent.s : GATIMEL Arnaud, MAUREL Francis.

Monsieur le Maire constate le quorum et décide que l'assemblée peut délibérer valablement.

Secrétaire de séance : LACAZE Richard

I – ONF : Nouveau devis plants de châtaigniers

A la lecture du nouveau devis rectifié par l'ONF, il est proposé de planter 100 plans de châtaigner.

Devis n° 22454 du 21/11/2019 = 4 713.16 € HT soit 5 209.78 € TTC.

Vote pour = 6 vote contre = 1

II – FRAIS DE SCOLARITE – Ecole de Dourgne

M. le Maire présente la demande de la mairie de Dourgne sollicitant une participation aux frais de scolarité des enfants Saïna et Sinaï STIMBACH, domiciliées dans la commune.

Participation = 1000 € par enfant.

Voté favorablement à l'unanimité. = 7 Pour (délibération n° 30/2019)

III - CAPTAGE

CAPTAGE : Présentation du rapport reçu de M. Bes du cabinet d'Etudes CET INFRA en vue de la réunion avec l'Agence Régionale de Santé, le Conseil Départemental du Tarn et l'Agence de l'Eau le 8 janvier 2020 à Albi.

Montant des travaux estimés pour plus de 500 000 €. ... Qu'elles seront les prises en charge par l'Agence de l'Eau et du Conseil Départemental du Tarn ?

IV – Point sur l'assainissement – Droit de passage

Présentation de la situation de blocage de M. Rey. Notre avocate, Mme Moly, nous a demandé d'envoyer une nouvelle acceptation de signature de convention de passage. En cas de refus ou sans réponse, elle sera chargée d'instruire le dossier.

16/12/2019

Un dossier complet a été fourni à Mme Moly sur l'historique du conflit.

V – Convention de gestion avec la LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux

Proposition de créer deux nichoirs pour chouette effraie : Acceptation et signature de deux conventions avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

- 1 nichoir sera mis en place sous le toit de l'église et 1 sous le toit du presbytère. Une clause particulière est prévue en cas de vente du presbytère.

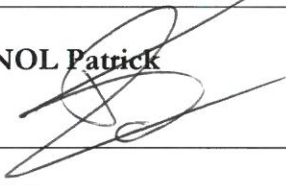


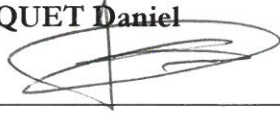

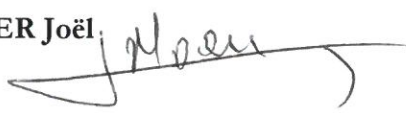
Questions diverses :

Le Maire fait part des difficultés pour l'achat de la parcelle 239 appartenant à M. Dor de Lastours. Ce dernier nous a informés qu'il n'avait aucun titre de propriété. Il va falloir faire des recherches à l'enregistrement.

Compte-rendu Communauté de Communes : Il est demandé aux communes d'établir des sursis à statuer en attendant la mise en place définitive du PLUI.

Une réunion est toujours en attente avec l'Agence Française pour la Biodiversité (ex ONEMA – Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques) pour les déviations du ruisseau des Avaris.

L'ordre du jour étant terminé, Monsieur le Maire déclare la séance close à 23h.

ROSSIGNOL Patrick 	LACAZE Richard 
DURAND Jacques 	BOUSQUET Daniel 
GATIMEL Arnaud – Absent	LOUP Gilles 
MAUREL Francis - Absent	MOESSNER Joël 
LEDOUX Maxence 